

Questions orales

L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances): Monsieur le Président, je rappelle à mon collègue que les mesures contenues dans le dernier budget, surtout celles concernant la petite entreprise, ont eu des effets considérables, car elles se sont traduites par l'injection de centaines de millions de dollars. Le tourisme est fort bien représenté dans le secteur de la petite entreprise. En outre, le ministre chargé des Petites entreprises et du Tourisme a annoncé un certain nombre de mesures devant aider ce secteur, le tourisme en particulier. Je vais donc considérer les doléances du député comme de simples instances.

* * *

LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**LA VENTE DE L'ACTIF DU GROUPE DE SOCIÉTÉS ELDORADO**

L'hon. Allan Lawrence (Durham-Northumberland): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu qui rend compte à la Chambre des activités de la CDIC. Cette dernière possède et contrôle la société Eldorado Resources. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si l'actif d'Eldorado Resources, ou la société et ses filiales, a été vendue à la société Gulf Oil ou à quelque filiale de l'empire multinational connu sous le nom de Gulf? S'il nous répond qu'il ne connaît pas la réponse aujourd'hui, voudrait-il bien nous dire si la vente d'une entreprise canadienne aussi importante exigerait son approbation?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je veux m'excuser auprès du député et auprès de la Chambre. Je n'ai malheureusement pas l'information nécessaire pour répondre à la question du député. Cependant, je vais m'enquérir de la situation et répondre aux deux volets de sa question dans les plus brefs délais possibles.

* * *

[Traduction]

LA DÉFENSE NATIONALE**LA SÉCURITÉ À LA BASE DES FORCES CANADIENNES DE COLD LAKE (ALB.)**

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. A-t-il été informé des conditions de sécurité atroces qui régissent à la base des Forces canadiennes de Cold Lake eu égard au risque d'infiltration à l'occasion des prochains essais des missiles de croisière?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, on m'a signalé il y a quelque temps que des individus avaient menacé de s'infiltrer dans la base de Cold Lake. J'ai fait faire à ce moment-là une enquête sur l'état de sécurité de la base. On m'a assuré que les mesures de sécurité étaient suffisantes pour résister à toute tentative d'infiltration.

LE RÔLE DES PERSONNES À CHARGE DES MEMBRES DU PERSONNEL DES FORCES ARMÉES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

M. Jack Shields (Athabasca): Monsieur le Président, la base de Cold Lake est complètement entourée de boisés et il serait très facile de s'y infiltrer. Le ministre sait-il qu'on a aussi demandé à des personnes à charge des membres du personnel des Forces armées d'assumer la sécurité de la base parce que les effectifs militaires y sont insuffisants pour qu'ils s'en acquittent eux-mêmes?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, c'est une chose dont je n'ai pas été informé. Je vais vérifier les allégations du député et je lui répondrai plus tard.

* * *

LES MESURES D'URGENCE**LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'ABRIS CONTRE LES RETOMBÉES NUCLÉAIRES**

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, je voudrais interroger le président du Conseil privé en sa qualité de responsable des mesures d'urgence au Canada. Le gouvernement vient d'annoncer à ce titre un vaste programme visant à construire des abris nucléaires dans divers coins du Canada. Le ministre peut-il nous dire pourquoi le gouvernement canadien juge ce programme nécessaire? Combien ce programme doit-il coûter au total?

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Monsieur le Président, ma réponse pourrait être très longue. Aussi vais-je suivre vos conseils et l'abrèger. Des consultations approfondies ont eu lieu avec les provinces et des groupes qui s'intéressent à la protection des personnes en cas de catastrophes majeures. La construction des abris vise à s'assurer qu'après un désastre nucléaire il subsistera dans ces régions des gens capables de diriger des gouvernements provisoires pour venir en aide aux survivants. Ces gouvernements provisoires seraient en mesure de procurer de la nourriture aux survivants, de prendre des décisions d'ordre énergétique et, en général, d'assurer aux victimes la meilleure protection possible. C'est le mieux que je puisse faire en fait de réponse brève.

● (1450)

LE FONDEMENT DE LA POLITIQUE

M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Défense nationale. Cette nouvelle politique consistant à construire des abris nucléaires modifie-t-elle les conceptions stratégiques des Forces armées canadiennes? Le ministre n'ignore pas que depuis nombre d'années, pour les Forces armées canadiennes aussi bien que l'OTAN, la meilleure défense c'est le moyen de dissuasion qui empêcherait la guerre nucléaire? Est-ce à dire qu'on songe maintenant à la possibilité de gagner une guerre nucléaire?